

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

Abidjan, le **08 JUIN 2017**

DIRECTION DE LA PHARMACIE,  
DU MEDICAMENT ET DES LABORATOIRES

N° **1572** /MSHP/DGS/DPML/DAR/KTM

**NOTE D'INFORMATION  
APPEL A CANDIDATURE POUR LE RACHAT  
D'OFFICINES DE PHARMACIE**

Mesdames et Messieurs les Pharmaciens titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie, intéressés **par les rachats d'officines de pharmacie**, sont informés que l'officine de pharmacie ci-dessous est en vente :

**PHARMACIE ST FRANÇOIS XAVIER, sise à ABIDJAN ABOBO SOGEFIHA,  
près du 15<sup>ème</sup> Arrondissement.**

**La date limite de dépôt des dossiers auprès de la Direction de la Pharmacie et du Médicament est fixée au 07 juillet 2017 à 16 heures 30.**

**Les pièces constitutives du dossier de demande de rachat sont listées en annexe de la présente note d'information .**

**AMPLIATIONS :**

- |   |    |
|---|----|
| - Cabinet du Ministre.....                    | 01 |
| - DGS.....                                    | 01 |
| - IGS.....                                    | 01 |
| - CNOP.....                                   | 01 |
| - Union des Pharmaciens Privés (diffusion)... | 01 |
| - SYNACASS-CI (diffusion).....                | 01 |
| - Grossistes - Répartiteurs (diffusion).....  | 04 |

Le Directeur  
  
**Docteur DUNCAN A. Rachel**



## PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE DE RACHAT D'OFFICINES DE PHARMACIE

Le dossier de demande de rachat d'officines de Pharmacie doit comporter :

- Une demande de rachat adressée au Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, sous couvert de la Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires, précisant la ou les pharmacies concernées ;
- Une copie du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie, certifiée conforme à l'original (légalisé) ;
- Une attestation d'équivalence du diplôme pour tout diplôme obtenu à l'étranger
- Une attestation d'inscription à une section du tableau de l'Ordre National des Pharmaciens ;
- Tout document justifiant d'un minimum de cinq (5) ans d'ancienneté dans l'exercice de la profession pharmaceutique (attestation ou certificat de travail...)
- Extrait d'acte de naissance daté de moins d'un an (original);
- Un certificat de nationalité daté de moins d'un an (original) ;
- Un casier judiciaire daté de moins de trois (3) mois (original);
- Certificat de visite et de contre-visite médicale
- Curriculum vitae détaillé, daté et signé
- Une photo

**NB : La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 07 juillet 2017 à 16 heures 30 min.**